

Avec le CDOS 53, simplifiez-vous le BENEVOLAT !

Ils ont sollicité le CDOS 53, ils en parlent :

Philippe (58 ans)
Président d'une association sportive



« J'ai pris la présidence du club parce que personne ne voulait prendre la place. Mais, je ne connaissais pas grand-chose au fonctionnement de l'association. J'ai appelé plusieurs fois le CDOS et j'ai obtenu plein d'informations bien utiles. On m'a aussi conseillé de suivre une formation pour les nouveaux dirigeants. J'ai rencontré des gens dans la même situation que moi et j'ai encore appris des choses. Aujourd'hui, je me sens plus à l'aise dans mon rôle de président ».

Fabienne (41 ans)
Trésorière d'un comité départemental



« Lorsque le comité est devenu employeur, j'ai été chargée de faire les bulletins de paie des salariés. C'était une charge de travail importante chaque mois. Alors, je n'ai pas hésité à confier la réalisation du bulletin de paie au CDOS. C'est un soulagement. Depuis, je suis davantage disponible pour assurer mes autres missions. Je n'hésite pas aussi à prendre rendez-vous avec le CDOS pour toutes les questions sur le droit du travail et la convention collective ».

Des jeunes d'un quartier (19-21 ans)
Porteurs d'un projet associatif



« Pour nous, l'intérêt du CDOS, c'est qu'on gagne du temps. Nous avons besoin d'un contact pour une démarche auprès d'une administration. Nous avons obtenu un nom et des coordonnées rapidement. »

Centre de Ressources
et d'Information pour les Bénévoles

Avec le CDOS 53, simplifiez-vous le BENEVOLAT !



POUR CONTACTER LE CDOS 53



PAR MAIL

mayenne@franceolympique.com



PAR TELEPHONE

02 43 67 10 30



SUR RENDEZ-VOUS

Du lundi au vendredi.

POUR SUIVRE LE CDOS 53

 <http://mayenne.franceolympique.com/>

 <https://www.facebook.com/Page-Cdos-Mayenne-1464800110253192/>

 <fr.linkedin.com/in/CDOS53>

 <https://twitter.com/CDOS53>

Centre de Ressources
et d'Information pour les Bénévoles



BENEVOLES SPORTIFS

Simplifiez-vous le BENEVOLAT !

Le CDOS 53 vous accompagne !



Centre de Ressources
et d'Information pour les Bénévoles

Avec le CDOS 53, simplifiez-vous le BENEVOLAT !

Le CRIB (Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles), c'est :

- un accueil personnalisé.
- gratuit.
- pour toutes les associations.
- pour tous les bénévoles, dirigeants ou non, expérimentés ou non.
- un interlocuteur pour recevoir un appui technique et pédagogique (informations, conseils, outils, services...) dans des domaines variés (vie statutaire, gestion administrative, comptable, fiscalité, financement, emploi, projet...).

Centre de Ressources
et d'Information pour les Bénévoles

LES SERVICES DU CENTRE DE RESSOURCES DU CDOS 53

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ



En quoi ça consiste ?

Le CDOS 53 renseigne, conseille et oriente les bénévoles associatifs sportifs dans les domaines de l'administration, de la vie statutaire, du bénévolat, du financement, de l'emploi... et dans leurs projets.

Qui est concerné ?

Ce service s'adresse aux bénévoles des associations sportives mayennaises.

Comment faire ?

Vous pouvez poser votre question par téléphone ou par mail. Votre question pourra nécessiter un ou plusieurs rendez-vous.

Qui contacter ?

Marie BÉCHÉ au CDOS 53.

LA PAIE AVEC IMPACT EMPLOI ASSOCIATION



En quoi ça consiste ?

Sur labellisation de l'URSSAF, le CDOS 53 réalise les bulletins de salaire et facilite les déclarations sociales pour le compte de tiers.

Qui est concerné ?

Ce service s'adresse aux bénévoles des associations sportives mayennaises qui emploient du personnel salarié (moins de 10 emplois temps plein).

Comment faire ?

Le service est accessible sur décision du CDOS 53.

Qui contacter ?

Isabelle PHILIPPE-GLORIA au CDOS 53.

LA FORMATION DES BENEVOLES



En quoi ça consiste ?

Pour permettre aux bénévoles d'acquérir et de développer les compétences nécessaires à l'exercice de leurs fonctions, le CDOS 53 organise des formations adaptées sur des thèmes très variés.

Qui est concerné ?

Ce service s'adresse à toute personne, quels que soient son âge et son expérience, exerçant ou souhaitant exercer des fonctions bénévoles dans le milieu sportif.

Comment faire ?

Vous pouvez contacter le CDOS 53 pour connaître le programme des formations.

Qui contacter ?

Marie BÉCHÉ au CDOS 53.

LA MISE A DISPOSITION DE MOYENS MATERIELS



En quoi ça consiste ?

Le CDOS 53 mutualise des moyens matériels qu'il met à disposition des bénévoles pour faciliter leur action : salle de réunion, chasubles organisation, défibrillateur, fonds documentaire, arche gonflable...

Qui est concerné ?

La mise à disposition est ouverte aux associations sportives mayennaises.

Comment faire ?

La mise à disposition est accordée sur autorisation.

Qui contacter ?

Marie-Hélène RUAT au CDOS 53.



Avec le CDOS 53, simplifiez-vous le BENEVOLAT !